

**Province de Québec  
Municipalité de Poularies  
District d'Abitibi-Ouest**

**2 février 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, lundi le 2 février 2015, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Vital Carrier et Claude Laroche  
M<sup>mes</sup> les conseillères Karen Godbout, Ginette Charrette,  
Diana Bruneau et Valérie Rancourt

M<sup>mes</sup> Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale et Kate Morin secrétaire-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

**2015-02-18 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**Période de questions**

Aucune question

**2015-02-19 Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015**

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit adopté tel que rédigé.

**2015-02-20 Approbation des comptes**

Il est proposé par Ginette Charette, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 67 812.54 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés.

**2015-02-21 Transfert de données pour l'intégration des changements au rôle d'évaluation suite à la rénovation cadastrale**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense concernant le transfert de données pour l'intégration des changements au rôle d'évaluation suite à la rénovation cadastrale.

Pour effectuer le transfert nous avons besoin du support d'un technicien de CIB (Corporation informatique Bellechasse). La soumission reçue pour cette dépense est de 500 \$ plus taxes.

**2015-02-22 Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

- ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- ATTENDU QUE la municipalité de Poularies désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- ATTENDU QUE la municipalité de Poularies prévoit la formation de 4 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
- ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par Karen Godbout et appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

**2015-02-23 Approbation des travaux concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés dans les rangs 8 & 9 ouest pour un montant de 3 981.97 \$.

Les travaux ont été exécutés conformément aux exigences du ministère des Transports dans les rangs dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Le montant subventionné est de 10 000 \$ échelonnée sur trois années budgétaires, soit 4 000 \$ pour l'exercice financier 2014-2015, 4 000 \$ au cours de l'année budgétaire 2015-2016 et le solde de 2 000 \$ sera versé au cours de l'année budgétaire 2016-2017.

**2015-02-24 Approbation des travaux concernant le programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les travaux exécutés dans les rangs 8 & 9 ouest, 4 & 5 ouest et la rue Mgr Lévesque pour un montant de 50 018.03 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports. Le montant subventionné est de 50 000 \$.

Les travaux ont été exécutés conformément aux exigences du ministère des Transports dans les rangs et rues dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**2015-02-25 Approbation des prévisions budgétaires 2015 de l'Office municipal d'habitation de Poularies**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le budget de l'Office municipal d'habitation de Poularies pour l'année 2015 soit adopté tel que présenté. La participation de la municipalité dans ce budget est de 6 253 \$.

Cette résolution remplace la résolution # 2015-01-08.

### **2015-02-26 Renouveaulement du bail de location du banc de gravier**

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement du bail pour la location du banc de gravier situé sur la route 390 pour l'année 2015, au montant de 255 \$.

### **2015-02-27 Mai, mois de l'arbre et des forêts**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Karen Godbout et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer à l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue une demande de projet 2015, concernant Mai, mois de l'arbre et des forêts.

De plus, il est résolu que l'employé municipal ira récupérer les plants à Trécesson.

### **2015-02-28 Congé pour la semaine de relâche**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Ginette Charette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande de la directrice générale pour que le bureau municipal soit fermé durant la semaine de relâche, soit du 2 au 6 mars 2015 inclusivement.

### **2015-02-29 Boréal Super 8**

Il est proposé par Karen Godbout, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le comité du « Boréal super 8 » et leurs confrères cyclistes à circuler sur la voie public dans les limites de la Municipalité de Poularies lors d'une activité cyclo-sportive qui aura lieu le 6 juin 2015 dans le but d'amasser des dons pour la Fondation Docteur Jacques-Paradis.

Il est également résolu d'autoriser les participants du « Boréal super 8 » à utiliser la salle l'Accueil lors de cette activité afin de faire une courte pause.

### **Séance de travail**

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu jeudi le 26 février 2015 à 19 h à la salle du conseil de Poularies.

### **Période de questions**

M. Vincent Allard demande s'il serait possible, pour des raisons de sécurité routière, de dégager la neige à l'intersection du rang 4-5 et de la route 101.

M. le maire Pierre Godbout va en discuter avec l'inspecteur municipal afin que ce dernier contact M. Bélanger l'entrepreneur qui s'occupe de notre déneigement.

Pour faire suite au sujet des commissions scolaires discuté lors des activités du maire, M. Vincent Allard mentionne que pour fermer une école le comité de parents doit être en accord.

M. Vincent Allard signale que lors d'un exercice d'évacuation que le service des incendies ont fait à l'office d'habitation de Poularies, il avait demandé à la directrice générale M<sup>me</sup> Roxane René la procédure écrite de leur plan d'évacuation, cependant il ne l'a pas reçu. M. Allard aimerait que M<sup>me</sup> la conseillère Diana Bruneau fasse un suivi à ce sujet.

### **2015-02-30 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

**Maire** \_\_\_\_\_ **Sec.-très./dir. gén.** \_\_\_\_\_

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.